



P.I.M. subventions séjours enfants

« spécial DROM »

Chaque année une circulaire du ministère de la fonction publique précise les taux applicables auxquels peuvent prétendre les agents dans le cadre des prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune (Centres Aérés, Colonies de Vacances, Séjours Educatifs ou Linguistiques...) dont le point pivot est basé sur l'indice.

Eligibilité (Réf. : Circulaire n° 1931 du 15 juin 1998) :

- **Agents concernés** : titulaires et contractuels à partir du 7^{ème} mois avec Indice Majoré (IM) inférieur à 489 et retraités.
- Les séjours du catalogue de la **Fondation n'ouvrent pas droit à la subvention.**
- L'agent **ne doit pas bénéficier d'une autre aide** pour le séjour (CAF ou autre organisme).
- Dans le cas d'un ménage de l'État **le/la conjoint(e) du demandeur ne doit pas bénéficier de la même prestation** auprès de son employeur.
- La demande doit être **déposée au plus tard dans les 12 mois qui suivent le séjour.**

Contact pour la Guadeloupe

DAP :

DESOUBRY Hélène : helene.desoubry@justice.fr / MEILER Murielle : murielle.meiler@justice.fr /

PAMEOLE Daniel : daniel.pameole@justice.fr

DSJ :

(SAR de Basse-Terre) contact MICHEL Anne-Lise rgrh.sar.ca-basse-terre@justice.fr / ddarj.sar.ca-basse-terre@justice.fr / rgrha.sar.ca-basse-terre@justice.fr

Contact pour la Guyane

DAP :

trait.cp-remire-montjoly@justice.fr / DABEEDIN Ridge : ridge.dabeedin@justice.fr /

MORMIN Marie-Line : marie-line.mormin@justice.fr

DSJ : (SAR de Cayenne)

Contact temporaire : CASTRO Corinne : rgrh.sar.ca-cayenne@justice.fr

Contact pour la Martinique

DAP :

PETRICIEN Marie-France : marie-France.Petricien@justice.fr / CASTEL Sylvie : sylvie.castel@justice.fr /
FIRMIN Sandra : sandra.firmin@justice.fr

DSJ :

JEAN-BAPTISTE Sylvie : rgrh.sar.ca-fort-de-france@justice.fr / MARLIN Joselita : Joselita.Marlin@justice.fr

Contact pour Réunion / Mayotte

DAP :

RÉUNION : RANIRAKA Tahina : tahina.raniraka@justice.fr / MILLET Julie : julie.Millet@justice.fr
MAYOTTE : MBECHEZI Rijaly : rijaly.mbechezi@justice.fr / MILLET Julie : julie.Millet@justice.fr

DSJ :

RÉUNION (SAR St-Denis de la Réunion) HERY Guillaume : rgf.sar.ca-st-denis-reunion@justice.fr
MAYOTTE (SAR St-Denis de la Réunion) BRAYE Sylvie : Sylvia.Braye@justice.fr

DPJJ :

Pour la GUADELOUPE, MARTINIQUE, GUYANE, MAYOTTE et RÉUNION, les dossiers sont à transmettre aux contacts suivants : sst.rh.dirpjj-idf-om@justice.fr / BORGHI Lamia : lamia.borgi@justice.fr / OULMOKHTAR Ines : Ines.Oulmokhtar@justice.fr

L'UNSa Justice revendique une hausse significative des taux des PIM pour l'ensemble des personnels, et demande la matérialisation d'un formulaire unique dédié aux PIM afin de simplifier les demandes des agents à ces prestations.

L'UNSa Justice
l'action utile !

Paris, le 23 Juin 2025

Le Secrétaire général
Jean François FORGET